

Votre Interlocuteur AXA

Entreprise Responsable, AXA France développe depuis plusieurs années des produits d'assurance à dimension sociale et environnementale. axafrance.fr

* Ces services sont des preuves de nos engagements

AXA *Votre* SERVICE

Vous apporter plus de simplicité, vous conseiller dans la durée, être présent dans tous les moments clés et rester en permanence à votre écoute. Vous offrir en résumé plus de sérénité.

En savoir plus sur entreprise.axa.fr

AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et les risques divers - Siren 775 699 309 • Juridica. S.A. au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 R.C.S. Versailles - Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi • AXA Assistance France Assurances. S.A. au capital de 31 275 660 € - 451 392 724 R.C.S. Nanterre - Siège social : 6, rue André Gide 92320 Châtillon - Entreprises régies par le Code des Assurances • AXA Assistance France. S.A. au capital de 23 840 020 € - 311 338 339 R.C.S. Nanterre - Siège social : 6 rue André Gide - 92320 Châtillon.

réinventons / notre métier



Solutions AXA pour les Entreprises

Ref: 965975 01 2014 - AGI - Crédits photos : Shutterstock, Fotolia - Direction Marketing et Service Entreprise



Responsabilité Civile :

des solutions adaptées à votre activité et à la taille de votre entreprise

réinventons / notre métier





Chaque jour, votre activité vous expose

Que ce soit dans le cadre de l'exploitation de votre activité, de la fourniture de produits ou de prestations, la responsabilité de votre entreprise peut être recherchée :

- par vos clients,
 - par vos partenaires commerciaux,
 - par vos salariés,
 - par un autre tiers
- ... Dès lors qu'ils ont subi un dommage.

La mise en cause de votre responsabilité peut avoir des répercussions lourdes

SUR LA TRÉSORERIE DE VOTRE ENTREPRISE :

Dans un contexte de judiciarisation de la société civile, la chasse à l'indemnisation s'est accentuée et peut coûter très cher en frais de justice ou en indemnités.

Exemple : un de vos produits provoque des dommages matériels chez votre client.

Votre responsabilité est recherchée et vous devez prendre en charge le coût de remplacement des biens endommagés et les pertes financières engendrées par l'arrêt d'activité de l'entreprise cliente.

SUR VOTRE ACTIVITÉ :

En cas de réclamation d'un de vos partenaires commerciaux, il est important de pouvoir réagir vite. Un manque de réactivité peut être le signe d'un dysfonctionnement de l'organisation de l'entreprise et entraîner des pertes de marchés importantes.

Exemple : le même client se manifeste auprès de votre entreprise et n'obtient pas de réponse à sa demande de dédommagement.

SUR L'IMAGE DE VOTRE ENTREPRISE :

La recherche systématique de responsable en cas d'incident ou de dommage subi s'accompagne d'une médiatisation croissante des affaires. En cas de réclamation, vous devez pouvoir réagir efficacement pour préserver l'image de marque de votre entreprise.

Exemple : des clients sont victimes d'une intoxication alimentaire. Reconnu responsable de cet accident, suite à un défaut de confection, vous devez engager des frais pour indemniser les victimes, informer les consommateurs et organiser le retrait rapide des produits.



Nos solutions Responsabilité Civile*

La clé pour protéger votre entreprise et ses résultats

■ Une protection adaptée à votre activité

Vous bénéficiez d'une couverture tenant compte des risques spécifiques à votre secteur d'activité.

■ Une couverture globale quels que soient l'origine et le lieu du dommage

Que ce soit du fait de vos biens ou de vos installations, de vos salariés, de produits livrés ou de prestations réalisées, votre assurance responsabilité civile vous apporte une protection sur mesure au sein de vos locaux, comme chez vos clients.

■ Une solution sécurisante pour vous et vos clients

En cas de réclamation de vos clients, vous bénéficiez de l'appui d'une équipe d'experts.

Vos clients sont indemnisés pour les dommages que vous leur occasionnez.

■ Des garanties spécifiques en fonction de votre secteur d'activité



* Selon clauses et conditions du contrat.

Des services inclus dans vos contrats d'assurance, avec AXA Votre SERVICE

Avec le SERVICE CRISE MAJEURE, AXA vous accompagne* 24/7 en cas de crise majeure subie par votre entreprise. Quatre prestations vous sont alors proposées :

- **Conseils en communication de crise** par une agence spécialisée qui vous aide dans des délais très courts, à mettre en œuvre un plan de communication complet pouvant comprendre une veille médiatique, une cellule de crise, des communiqués externes à destination du grand public et des médias ;
- **Mise en place d'une plateforme téléphonique** dédiée pour remplacer la plateforme existante ou gérer le surplus d'appels de vos clients, mais aussi pour rassurer vos clients et partenaires ;
- **Informations juridiques** dans les domaines du droit social et de la relation client/fournisseur afin de prendre les bonnes décisions ;
- **Soutien psychologique** grâce à un service d'écoute, par des psychologues 24/7, pour les victimes d'un stress, choquées suite à un événement majeur au sein de l'entreprise ou impliquant l'entreprise.

* Selon clauses et conditions du contrat.